Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Sécurité Routière en Corrèze

La lettre mensuelle

juin 2015 – n°74

Mission Sécurité Routière de la Corrèze : L'accidentologie

Le bilan de l'accidentologie du mois

	Accidents corporels	Tués	Blessés	*dont Blessés hospitalisés*
Juin 2015	**22**	**0**	**30**	***5***
Juin 2014	19	1	32	*15*
Évolution	**+3**	**-1**	**-2**	**-10**

L'évolution depuis le début de l'année

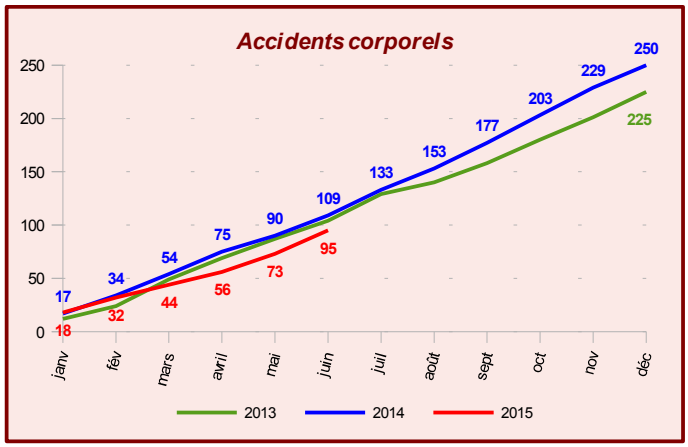

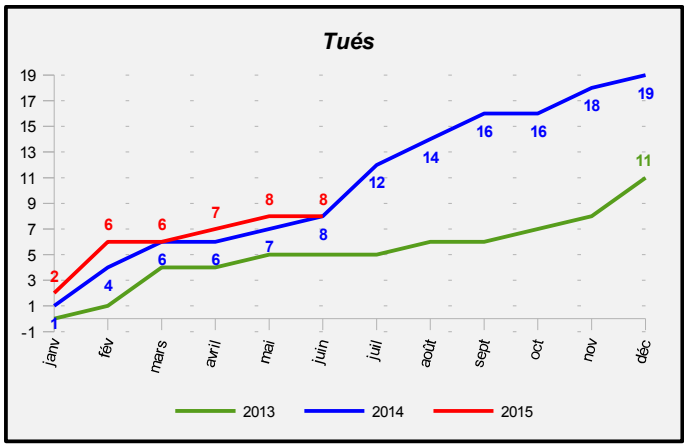

En Corrèze le mois de juin 2015 a enregistré 22 accidents corporels qui ont fait 30 blessés dont 5 hospitalisés.

Le bilan provisoire de l'année 2015 fait état de :

- 95 accidents corporels (-13 % / 2014)
- 8 tués (= / 2014)
- 127 blessés (-13 % / 2014)

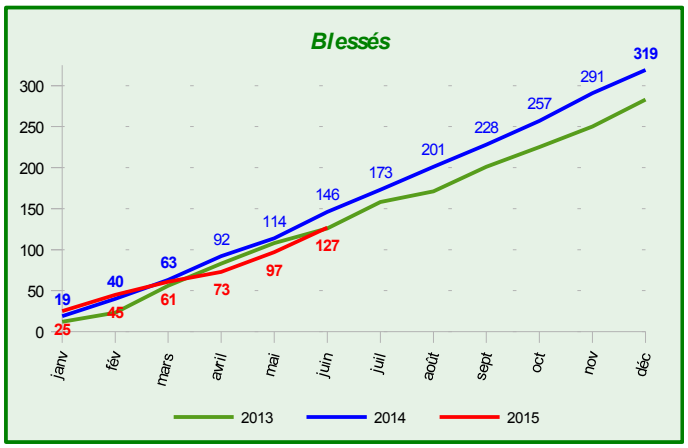

Evolution des accidents et des tués sur 12 mois glissants

En effectuant une analyse sur 12 mois glissants, on constate globalement une augmentation du nombre d'accidents corporels et de tués.

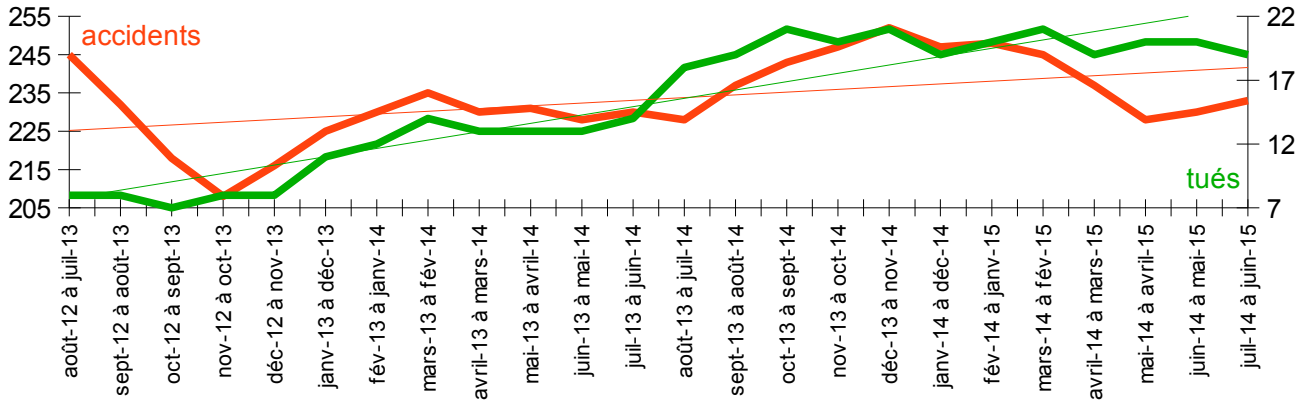

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Sécurité Routière en Corrèze

La lettre mensuelle

juin 2015 – n°74

Les conseils du mois

Les précautions avant de partir en vacances

Avant le départ
La vérification de l'état du véhicule (pression des pneus, niveau d'eau), du bon arrimage de son chargement et la préparation de l'itinéraire sont autant de points auxquels il vous faut être particulièrement attentif avant tout déplacement.
Tout véhicule doit être équipé d'un gilet de sécurité rétro-réfléchissant et d'un triangle de présignalisation.

Pendant le voyage
La fatigue et la somnolence augmentent le risque d'accident. Pour maintenir la vigilance au maximum et garder de bons réflexes tout au long du voyage, quelques règles s'imposent :
- Partez en forme et évitez l'alcool ou la prise de médicaments incompatibles à la conduite
- Évitez les longs trajets en pleine canicule
- Dès les premiers symptômes de somnolence (bâillements, paupières lourdes), arrêtez-vous
- Arrêtez-vous au moins un quart d'heure toutes les deux heures

Les infos du mois

Depuis le 1er juillet 2015, deux mesures annoncées par le ministre de l'Intérieur, Bernard CAZENEUVE, dans le plan d'action pour la sécurité routière sont entrées en application.

Les conducteurs novices ne peuvent plus boire d'alcool avant de conduire. La limite d'alcool autorisée en conduisant passe de 0,5 g/l à 0,2 g/l d'alcool dans le sang pour tous les titulaires d'un permis probatoire ou les conducteurs en apprentissage.

Il est désormais interdit aux conducteurs de porter à l'oreille tout dispositif susceptible d'émettre du son.

Afin de renforcer la lutte contre l'insécurité routière, l'**État en Corrèze met gratuitement à la disposition des mairies des bornes éthylomètres ou des éthylotests**. Ces appareils mesurent le taux d'alcoolémie par litre d'air expiré et peuvent être très utiles pour prévenir une éventuelle conduite sous l'emprise de l'alcool à l'issue d'une manifestation festive comme les marchés de pays ou les fêtes de village.
Si vous en voyez une dans votre commune, n'hésitez pas à venir souffler pour savoir si vous pouvez reprendre la route.

Les actions du mois

- **Après midi sécurité routière à la mairie de Treignac**

Le 4 juin, la municipalité de Treignac avait organisé une après midi de sensibilisation à la sécurité routière sur la place de la mairie pour l'ensemble de la population.
Une classe de 6ème du collège a notamment profité de cette initiative. Elle a participé à un visionnage de plusieurs courts métrages sur le thème de la marche dans la rue, films réalisés en 2012 dans le cadre du festival du film « Je tourne pour plus de sécurité ». Sur la place de la mairie deux autres ateliers étaient proposés : la gendarmerie présentait les matériels de contrôle liés à la vitesse, aux produits stupéfiants et à l'alcool, les pompiers exposaient un véhicule de désincarcération et une ambulance.

- **Bilan à mi-parcours du Document Général d'Orientation (DGO) 2013-2017**

Le 16 juin, Joëlle Soum, directeur de cabinet du préfet, a réuni tous les acteurs départementaux de la Sécurité Routière, en présence des procureurs de Tulle et de Brive, pour faire le point à mi-parcours sur le Document Général d'Orientation (DGO) 2013-2017 signé en 2013 par le préfet de la Corrèze, le procureur de la République, le président du conseil général de la Corrèze et le président de l'association des maires de la Corrèze.
Le DGO 2013/2017 s'articule autour de 6 enjeux : les vitesses excessives ou inadaptées, l'alcool et les produits psychoactifs, les jeunes, les conducteurs des deux motorisés, les seniors piétons et cyclistes, l'attention au volant et les distracteurs de conduite.
La coordination Sécurité Routière a dressé le bilan par enjeu des actions réalisées, des actions en phase de réalisation et de celles qui ont été abandonnées. Les acteurs locaux ont débattu des différents points et ont programmé ce qu'il reste à mettre en œuvre.

- **Prévention des risques chez Photonis**

Dans le cadre de sa démarche santé et sécurité au travail, la société Photonis basée à Brive, a réalisé une journée de sensibilisation aux risques pour la santé dont le risque routier. La Coordination Sécurité Routière a proposé des ateliers à 120 salariés au sein de l'établissement. Un exposé général reprenant les grandes causes de l'accidentologie que sont la vitesse, les 2-roues motorisés, les jeunes et l'alcool a été présenté. Les lunettes de simulation d'alcoolémie ont démontré l'incompatibilité de l'association alcool et conduite.
La voiture tonneau a permis de confirmer l'utilité du port de la ceinture en cas de retournement du véhicule et a permis de constater également la dangerosité des objets non arrimés qui se trouvent dans l'habitacle. Le simulateur de conduite 4 roues était l'occasion de faire le point avec les mauvaises habitudes acquises au fil des années de conduite.

- **Journées prévention aux risques routiers à l'AFPA**

Les centres AFPA de la Corrèze ont mis en place deux journées de sensibilisation aux risques routiers sur les sites d'Egletons et de Brive. L'objectif de cette action était d'apporter une connaissance en sécurité routière en attirant l'attention des stagiaires sur les causes récurrentes de l'accidentologie. Chaque session d'une demi-journée a débuté par une présentation collective soulignant les progrès déjà réalisés depuis ces dernières années et ceux qui restent à faire : rappelons que l'objectif est de moins de 2000 tués sur la route en 2020.
Après cette présentation interactive, les participants se sont répartis dans les ateliers suivants : code de la route, ceinture de sécurité (voiture tonneau), conduite (simulateur 4 roues), alcool (valise alcool et lunettes de simulation) et un atelier de présentation du matériel et des procédures de contrôle animé par la gendarmerie.

- **Sensibilisation sécurité routière à la DETMAT**

Le mardi 30 juin, le personnel du Détachement du matériel, qui dépend du ministère de la défense, a été réuni à l'amphithéâtre de l'IUT de Tulle pour assister à une sensibilisation à la sécurité routière. En introduction, une projection de films interpellant l'auditoire a rappelé l'utilité du respect des règles régissant la conduite automobile, puis un rappel des différentes étapes de la réglementation, de l'évolution de l'infrastructure et des véhicules automobiles, éléments ayant contribué à la diminution progressive du nombre de victimes depuis plusieurs décennies, a été fait. La deuxième partie de l'intervention a porté sur les aspects fondamentaux du code de la route (nouveaux panneaux, règles de priorité, etc...) et sur l'impossible cohabitation alcool-conduite. Pour cela, il a été utilisé un simulateur d'alcoolémie permettant de reconstituer par exemple la consommation d'alcool lors d'un repas familial en donnant le taux et la durée d'élimination. Au total 70 personnes ont participé à cette matinée.

Tous les ateliers de la coordination sécurité routière sont animés par les intervenants départementaux de la sécurité routière (IDSR).

L'agenda de la sécurité routière

Le 1 juillet 2015	Finale piste d'éducation routière à Tulle - Contact Prévention Routière 05 55 20 20 98
Le 4 juillet 2015	Action : Sur la route des vacances sur l'aire « Porte de Corrèze » sur l'A20 à Masseret - Contact : 05 55 21 83 70
Le 7 juillet 2015	Conférence au Centre de détention d'Uzerche - Contact : 05 55 21 83 70
Le 9 juillet2015	Prévention au risque routier à la société THALES de Brive - Contact : 05 55 21 83 70
Le 14 juillet 2015	Journée portes ouvertes au centre de secours d'Egletons - Contact : 05 55 21 83 70
Le 16 juillet 2015	Sécurité routière au camping du Coiroux à Aubazine - Contact : 05 55 21 83 70
Les 24 et 25 juillet 2015	Action : Sur la route des vacances » sur l'aire de la Corrèze sur l'A89 à Vitrac – Contact : 05 55 21 83 70